

De nouvelles intempéries dans le vignoble gersois : à quand une assurance multirisque climatique à la hauteur ?



De nouvelles intempéries dans le vignoble gersois : à quand une assurance multirisque climatique à la hauteur ?

Communiqué de Jeunes Agriculteurs du Gers et FDSEA 32 :

Le dérèglement climatique, plus besoin de le présenter ! Tout le monde s'accorde à le dire, il s'amplifie chaque année un peu plus et les agriculteurs sont aux premières loges. Les intempéries qui touchent d'habitude notre région en mai/juin ont commencé, cette année, dès ce mois de mars.

En effet, dans la nuit du 9 au 10 mars dernier, l'ouest du département du Gers a été touché par un violent orage de grêle, en cette période où les vignes reprennent leur activité.

En 2021 et 2022, c'était le gel qui faisait des ravages dans les vignobles gersois. En 2023, la pluviométrie excessive et les ravages causés par la maladie cryptogamique mildiou. En 2024, la pluviométrie excessive et les orages à répétitions. Pour 2025, cette spirale commence par la grêle. À quoi peut-on s'attendre pour la suite ?

La profession viticole pourrait être confiante si de vrais mécanismes d'accompagnement et de résilience existaient. Ce n'est pas le cas aujourd'hui puisque le système de la moyenne olympique, avec les calamités météorologiques qui touchent l'agriculture chaque année, aboutit à des dédommagements bien inférieurs aux réalités des pertes subies voire à aucun dédommagement.

Ce système a poussé bon nombre de viticulteurs à se désassurer, ne pouvant assumer les échéances d'assurance. En effet, en à peine 3 ans, nous sommes passés de 85% des viticulteurs gersois assurés contre 25% aujourd'hui. Cette pratique est extrêmement préjudiciable pour la profession qui n'a, malheureusement, pas d'autre choix.

La mutualisation de l'assurance récolte est primordiale sans quoi les assureurs ne pourront plus tenir leurs engagements ni jouer leur rôle et c'est toute la profession qui en pâtira.

Jeunes Agriculteurs du Gers et la FDSEA du Gers demandent aux assurances de jouer pleinement leur rôle, sans se défaire, en indemnisant, de façon réactive, les viticulteurs touchés et surtout à la hauteur des pertes subies.

Dans le contexte actuel de plusieurs années sans production, nous demandons à la MSA de réaliser un dégrèvement des cotisations pour soutenir la filière viticole

Depuis juillet 2024, l'Etat promet au monde agricole des aides à la trésorerie qui ont commencé à se mettre en place ; mais à quand la mise en place concrète au niveau des banques des prêts structurels sur le long terme ?

Nous demandons à l'État et aux banques d'accélérer la mise en œuvre de ces prêts garantis dans les meilleurs délais afin de répondre aux besoins des viticulteurs.

Plus largement, Jeunes Agriculteurs du Gers et la FDSEA du Gers demandent une révision du dispositif assurantiel multirisque climatique existant avec la suppression, purement et simplement, de la moyenne olympique, une référence d'indemnisation très défavorable, obsolète et contre-productive !

Élus locaux, nous en appelons à vous pour faire évoluer ce dispositif archaïque afin que les exploitations viticoles continuent à exister en recevant des indemnités à la hauteur des pertes essuyées.

Photo d'archives